



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

**Délibération n°2023-18 : Approbation du contrat de prestation de services pour le contrôle et l'entretien des bouches et des poteaux incendie avec SUEZ**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 25 mars 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 15	Votants : 18
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET Olivier MUSY, Eric MORISSET, Edwige BONNEFOY, Marianne PERDRIJAT, Marie GALANO		
Représentés :	Hélène LEVERNIEUX donne pouvoir à Bernard GLEIZE, Marie MAERTENS donne pouvoir à Edwige BONNEFOY, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN		
Absents :	Fabrice NOURY		
Secrétaire :	Bénédicte ALLENET		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de contrat de prestations de services pour le contrôle et l'entretien des bouches, poteaux incendie et bornes fontaines proposé par SUEZ,

Considérant la nécessité de faire réaliser, tous les deux ans, les prestations d'entretien courant des bouches et poteaux d'incendie situés sur le domaine public communal (en alternance avec le SDIS 91),

Sur présentation du rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article 1 : approuve le projet de contrat de prestations de services pour le contrôle et l'entretien des bouches, poteaux incendie et bornes fontaines avec SUEZ et autorise M. le Maire à le signer,

Article 2 : précise que le contrat est d'une durée d'1 an, renouvelable 3 fois,

Article 3 : autorise M. le Maire à le signer, ainsi que les documents correspondants.

Bernard GLEIZE,

Accuse de réception en préfecture  
091-219106358-20230330-2023\_18-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2023  
Date de réception préfecture : 03/04/2023